



Initiation à la médiation par l'animal

(Mise à jour le 03/03/2022)

OBJECTIFS

- La formation proposée, vous permettra de vous initier aux compétences requises pour la mise en place et le développement d'ateliers de médiation par l'animal.

LE PLUS DE LA FORMATION

- Des travaux pratiques seront proposés. Cela passera par une analyse autour de la triangulation " patient, animal et intervenant en médiation animale".
- Réflexion sur les différents aspects que l'on peut avoir avec l'animal pour une bonne pratique de la médiation animale.
- Type de travail que l'on peut développer, comment connaître son animal, comment développer une complicité avec son animal...Rapport d'humanisation...

PREREQUIS / PUBLIC VISE

Les interventions de médiations par l'animal sont prodiguées par un professionnel du secteur sanitaire, social ou éducatif formé aux spécificités psychiques, mentales, physiques et sociales de la personne bénéficiaire.

METHODOLOGIE ET MOYENS TECHNIQUES

Présentation et vidéo sur écran / support de cours papier / fiches techniques
Exposés théoriques avec projection sur écran / ateliers de pratique / Illustrations pédagogiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques avec projection sur écran.
Réflexion en groupe.
Ateliers pratiques.

EVALUATION / OBTENTION DE L'ATTESTATION

Nous délivrons une attestation de formation à la suite d'une évaluation :

- Épreuve écrite de validation des compétences en fin de formation : QCM



Initiation à la médiation par l'animal

(Mise à jour le 03/03/2022)

RYTHME DE LA FORMATION

Formation proposée sur trois jours

TARIF DE LA FORMATION

360 euros pour les trois jours

DATES CURSUS 2022

20-21-22/06/2022

LIEU DE LA FORMATION :

Centre EPSILAT, 29 rue du Pont st Jean, 24100 BERGERAC.

Toutes nos formations sont accessibles aux PSH

Pour toute information s'adresser à notre référent handicap :

Sonia au : 05.53.27.77.03

Horaires : 9h/12h15 – 13h45/17h30 soit 7h par jour.

Les sessions sont limitées à 16 personnes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE – PRESENTIEL UNIQUEMENT

1^{er} jour :

Comprendre en quoi consiste le travail avec les animaux : Qu'est-ce que la médiation animale ?

Connaitre la législation concernant l'activité de médiation animale.

2^{ème} jour :

Élaboration d'un cadre pour les accompagnements dans différents contextes (thérapeutique, éducatif, en institution, à domicile...).

Savoir écouter et repérer les besoins de la personne bénéficiaire de la médiation animale.

Mise en situation concrète : proposition de mise en place d'une séance en petit groupe rassemblant différents animaux. Choisir l'animal en fonction des besoins repérés pour la mise en situation.



Initiation à la médiation par l'animal

(Mise à jour le 03/03/2022)

3^{ème} jour :

Connaitre les bases de l'éducation des animaux ainsi que les conditions de bien-être.
Évaluation des séances construites et menées par les stagiaires lors du cursus de formation.
Réflexion sur la façon de mettre en pratique ces nouvelles connaissances ?

Les journées sont ponctuées de théorie et d'exercices pratiques avec des animaux.